

FINANCIAL STATEMENTS - ÉTATS FINANCIERS

For - Pour

**CAUT ACADEMIC FREEDOM FUND/
LE FONDS DE LA LIBERTÉ ACADÉMIQUE DE L'ACPPU**

For the year ended - Pour l'exercice clos le

JUNE 30, 2017 - 30 JUIN 2017

DRAFT
For Discussion Purposes Only

INDEPENDENT AUDITOR'S REPORT

To the members of

CAUT ACADEMIC FREEDOM FUND

We have audited the accompanying financial statements of CAUT Academic Freedom Fund, which comprise the statement of financial position as at June 30, 2017, the statement of operations and changes in net assets, and the statement of cash flows for the year then ended, and a summary of significant accounting policies and other explanatory information.

Management's Responsibility for the Financial Statements

Management is responsible for the preparation and fair presentation of these financial statements in accordance with Canadian accounting standards for not-for-profit organizations, and for such internal control as management determines is necessary to enable the preparation of financial statements that are free from material misstatement, whether due to fraud or error.

Auditor's Responsibility

Our responsibility is to express an opinion on these financial statements based on our audit. We conducted our audit in accordance with Canadian generally accepted auditing standards. Those standards require that we comply with ethical requirements and plan and perform the audit to obtain reasonable assurance about whether the financial statements are free from material misstatement.

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres du

FONDS DE LA LIBERTÉ ACADÉMIQUE DE L'ACPPU

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints du Fonds de la liberté académique de L'ACPPU, qui comprennent l'état de la situation financière au 30 juin 2017, ainsi que les états de l'exploitation et de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives résultant de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

.../2

An audit involves performing procedures to obtain audit evidence about the amounts and disclosures in the financial statements. The procedures selected depend on the auditor's judgment, including the assessment of the risks of material misstatement of the financial statements, whether due to fraud or error. In making those risk assessments, the auditor considers internal control relevant to the entity's preparation and fair presentation of the financial statements in order to design audit procedures that are appropriate in the circumstances, but not for the purpose of expressing an opinion on the effectiveness of the entity's internal control. An audit also includes evaluating the appropriateness of accounting policies used and the reasonableness of accounting estimates made by management, as well as evaluating the overall presentation of the financial statements.

We believe that the audit evidence we have obtained is sufficient and appropriate to provide a basis for our qualified audit opinion.

Basis for Qualified Opinion

In common with similar organizations, CAUT Academic Freedom Fund derives a substantial portion of its revenue from contributions, the completeness of which is not susceptible of satisfactory audit verification. Accordingly, our verification of this revenue was limited to the amounts recorded in the records of CAUT Academic Freedom Fund and we were not able to determine whether any adjustments might be necessary to contribution revenue, net revenue, and cash flow from operations for the years ended June 30, 2017 and 2016, and assets and net assets as at June 30, 2017 and 2016. Our audit opinion on the financial statements for the year ended June 30, 2016 was qualified accordingly because of the possible effects of this limitation in scope.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives résultant de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit assortie d'une réserve.

Fondement de l'opinion avec réserve

Comme plusieurs organismes sans but lucratif, le Fonds de la liberté académique de l'ACPPU tire une grande partie de ses revenus de contributions, dont l'exhaustivité n'est pas susceptible d'être examiné lors de l'audit. Par conséquent, notre audit de ces revenus s'est limité aux montants comptabilisés dans les livres du Fonds de la liberté académique de l'ACPPU et nous n'avons pas pu déterminer si certains redressements auraient dû être apportés aux montants des revenus de contributions, du revenu net et des flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation pour les exercices clos au 30 juin 2017 et 2016, et de l'actif net au 30 juin 2017 et 2016. Nous avons exprimé en conséquence une opinion avec réserve sur les états financiers de l'exercice clos au 30 juin 2016 en raison des incidences possibles de cette limitation de l'étendue des travaux.

Qualified Opinion

In our opinion, except for the possible effects of the matter described in the Basis for Qualified Opinion paragraph, the financial statements present fairly, in all material respects, the financial position of CAUT Academic Freedom Fund as at June 30, 2017 and the results of its operations and its cash flows for the year then ended in accordance with Canadian accounting standards for not-for-profit organizations.

Opinion avec réserve

À notre avis, à l'exception des incidences possibles de la situation décrite dans le paragraphe "Fondement de l'opinion avec réserve", les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du Fonds de la liberté académique de L'ACPPU au 30 juin 2017, ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Chartered Professional Accountants
Licensed Public Accountants

Ottawa, Ontario
Date to be determined.

Comptables professionnels agréés
Experts-comptables autorisés

Ottawa (Ontario)
Date à être déterminée.

DRAFT
For Discussion Purposes

**CAUT ACADEMIC FREEDOM FUND/
LE FONDS DE LA LIBERTÉ ACADÉMIQUE DE L'ACPPU**
STATEMENT OF FINANCIAL POSITION - ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE
JUNE 30, 2017 - 30 JUIN 2017

<u>ASSETS</u>	<u>2017</u>	<u>2016</u>	<u>ACTIF</u>
CURRENT ASSETS			À COURT TERME
Cash	\$ 399,724	\$ 345,512	Encaisse
INVESTMENTS - note 5	<u>1,086,461</u>	<u>1,032,324</u>	PLACEMENTS - note 5
	<u>\$ 1,486,185</u>	<u>\$ 1,377,836</u>	
 <u>LIABILITIES AND NET ASSETS</u>			<u>PASSIF ET ACTIF NET</u>
CURRENT LIABILITIES			À COURT TERME
Accounts payable and accrued liabilities	\$ 5,085	\$ 5,085	Comptes à payer et frais courus
NET ASSETS			ACTIF NET
Unrestricted	<u>1,481,100</u>	<u>1,372,751</u>	Non affecté
	<u>\$ 1,486,185</u>	<u>\$ 1,377,836</u>	

On behalf of the Members:
Au nom des membres:

JAMES COMPTON
..... President - Président

YALLA SANGARÉ
..... Treasurer - Trésorière

(See accompanying notes)/
(voir notes ci-jointes)

**CAUT ACADEMIC FREEDOM FUND/
LE FONDS DE LA LIBERTÉ ACADÉMIQUE DE L'ACPPU**

**STATEMENT OF OPERATIONS AND CHANGES IN NET ASSETS -
ÉTAT DES OPÉRATIONS ET DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET**

FOR THE YEAR ENDED JUNE 30, 2017 - POUR L'EXERCICE CLOS LE 30 JUIN 2017

	<u>2017</u>	<u>2016</u>	
Revenue			Revenus
Contributions	\$ 88,000	\$ 116,450	Contributions
Investment income	<u>25,459</u>	<u>26,696</u>	Revenus de placements
	<u>113,459</u>	<u>143,146</u>	
Expenses			Dépenses
Professional fees	5,085	5,670	Frais professionnels
Interest and bank charges	<u>25</u>	<u>58</u>	Intérêts et frais bancaires
	<u>5,110</u>	<u>5,728</u>	
Net revenue	108,349	137,418	Revenu net
Net assets, beginning of year	<u>1,372,751</u>	<u>1,235,333</u>	Actif net, début de l'exercice
Net assets, end of year	<u>\$ 1,481,100</u>	<u>\$ 1,372,751</u>	Actif net, fin de l'exercice

(See accompanying notes)/
(voir notes ci-jointes)

**CAUT ACADEMIC FREEDOM FUND/
LE FONDS DE LA LIBERTÉ ACADÉMIQUE DE L'ACPPU**

STATEMENT OF CASH FLOWS - ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE

FOR THE YEAR ENDED JUNE 30, 2017 - POUR L'EXERCICE CLOS LE 30 JUIN 2017

	<u>2017</u>	<u>2016</u>	
CASH FLOWS PROVIDED FROM (USED IN)			FLUX DE TRÉSORERIE PROVENANT DES (UTILISÉS PAR LES)
OPERATING ACTIVITIES			ACTIVITÉS D'EXPLOITATION
Net revenue	\$ 108,349	\$ 137,418	Revenu net
Changes in level of:			Changements dans le niveau des:
Accounts payable and accrued liabilities	<u>-</u>	<u>585</u>	Comptes à payer et frais courus
	<u>108,349</u>	<u>138,003</u>	
INVESTING ACTIVITIES			ACTIVITÉS DE PLACEMENT
Purchase of investments	(124,571)	(412,933)	Achats de placements
Proceeds from sale of investments	<u>70,434</u>	<u>364,915</u>	Produits de la vente de placements
	<u>(54,137)</u>	<u>(48,018)</u>	
INCREASE IN CASH	54,212	89,985	AUGMENTATION DE L'ENCAISSE
CASH, BEGINNING OF YEAR	<u>345,512</u>	<u>255,527</u>	ENCAISSE, DÉBUT DE L'EXERCICE
CASH, END OF YEAR	<u>\$ 399,724</u>	<u>\$ 345,512</u>	ENCAISSE, FIN DE L'EXERCICE

DRAFT
For Discussion Purposes Only

(See accompanying notes)/
(voir notes ci-jointes)

**CAUT ACADEMIC FREEDOM FUND/
LE FONDS DE LA LIBERTÉ ACADÉMIQUE DE L'ACPPU**

NOTES TO THE FINANCIAL STATEMENTS - NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS

FOR THE YEAR ENDED JUNE 30, 2017 - POUR L'EXERCICE CLOS LE 30 JUIN 2017

1. ORGANIZATION

The CAUT Academic Freedom Fund was established by the Canadian Association of University Teachers (CAUT) council on November 23, 2001.

The objectives of the Fund are to advance and assist in the attainment and protection of academic freedom, to support and render services to individuals and groups seeking to establish or protect their academic freedom, to promote public awareness and education with respect to the issues affecting academic freedom, to collect monies by way of donations, or otherwise, and to hold and expend the same in furtherance of the objectives of the Fund, and to do all such other things as are included or conducive to the attainment of the above objectives.

The Fund is an unincorporated body and is exempt from tax under Section 149(1) of the Income Tax Act.

2. SIGNIFICANT ACCOUNTING POLICIES

Basis of accounting

These financial statements have been prepared in accordance with Canadian accounting standards for not-for-profit organizations.

Financial instruments

With the exception of the Fund's investments, the Fund's financial assets and liabilities are initially recognized at fair value and subsequently measured at amortized costs.

The Fund's investments are initially recorded and subsequently measured at their fair value.

Contribution revenue

Contributions are recorded as revenue when received.

1. ORGANISATION

Le Fonds de la liberté académique l'ACPPU a été établi par le conseil de l'Association canadienne des professeurs et professeurs d'université (ACPPU), en date du 23 novembre 2001.

Le Fonds a pour objectifs de promouvoir l'obtention et la protection de la liberté universitaire, d'appuyer et de fournir des services aux particuliers et aux groupes cherchant à protéger leur liberté universitaire, de sensibiliser le grand public aux questions touchant la liberté universitaire et de l'informer à ce sujet, d'amasser des fonds au moyen de dons ou autres, de les détenir et de les dépenser en vue de la réalisation des objets du Fonds, et de prendre toutes autres mesures utiles à la réalisation des objets susmentionnés.

Le Fonds est une entité non constituée en société et est exonéré d'impôts aux termes du paragraphe 149(1) de la Loi de l'impôt sur le revenu.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Base de comptabilité

Ces états financiers ont été dressés selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Instruments financiers

À l'exception des placements du Fonds, les actifs et les passifs financiers du Fonds sont initialement comptabilisés à la juste valeur, puis évalués au coût après amortissement.

Les investissements du Fonds sont initialement comptabilisés puis évalués à leur juste valeur.

Revenus de contributions

Les contributions sont inscrites au revenu quand elles sont reçues.

CAUT ACADEMIC FREEDOM FUND/
LE FONDS DE LA LIBERTÉ ACADÉMIQUE DE L'ACPPU

NOTES TO THE FINANCIAL STATEMENTS - NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS
FOR THE YEAR ENDED JUNE 30, 2017 - POUR L'EXERCICE CLOS LE 30 JUIN 2017

2. **SIGNIFICANT ACCOUNTING POLICIES - Cont'd.**

Investment income

Interest income on GIC's is recognized as revenue when earned. Investment income on bonds is recognized on a straight-line basis over the period from the date of purchase to the date of maturity.

Assistance to locals

Amounts owing to locals are recorded as an expense when the conditions required to pay the support have been met.

Use of estimates

The preparation of financial statements in conformity with Canadian accounting standards for not-for-profit organizations requires management to make estimates and assumptions that affect the reported amounts of assets and liabilities, revenues and expenses and disclosure of contingent assets and liabilities. Actual results could differ materially from these estimates.

Management makes accounting estimates when determining its allowance for doubtful accounts.

3. **FINANCIAL INSTRUMENTS**

The Fund is exposed to various risks through its financial instruments. Fixed-income securities make up the vast majority of the Fund's financial instruments; while cash and accounts payable and accrued liabilities make up the remaining balance.

The Fund does not use derivative financial instruments to manage its risks.

The following analysis provides a measure of the Fund's risk exposure and concentrations at June 30, 2017.

2. **PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES - suite**

Revenus de placements

Les revenus d'intérêts sur les CPGs sont comptabilisés à titre de revenus lorsqu'ils sont gagnés. Les revenus de placements sur les obligations sont reconnus de manière linéaire au cours de la période de la date d'achat à la date d'échéance.

Aide aux locaux

Les sommes payables aux locaux sont reconnues comme dépense lorsque les conditions requises pour payer le support ont été rencontrées.

Utilisation d'estimations

La préparation d'états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif exige de la direction qu'elle fasse des estimations et pose des hypothèses qui influent sur les montants déclarés des actifs, des passifs, des revenus, des dépenses et sur la divulgation des actifs et passifs éventuels. À leur réalisation, les résultats réels pourraient être différents matériellement de ces estimations.

La direction utilise des estimations lorsqu'elle détermine sa provision pour créances douteuses.

3. **INSTRUMENTS FINANCIERS**

Le Fonds, par le biais de ses instruments financiers, est exposé à divers risques. La majorité des instruments financiers du Fonds sont des titres à revenu fixe. Le solde des instruments financiers est composé de l'encaisse et des comptes à payer et frais courus.

Le Fonds n'utilise pas d'instruments financiers dérivés afin de gérer ses risques.

L'analyse suivante donne un aperçu des concentrations de risque auxquels le Fonds peut être soumis au 30 juin 2017.

CAUT ACADEMIC FREEDOM FUND/
LE FONDS DE LA LIBERTÉ ACADÉMIQUE DE L'ACPPU

NOTES TO THE FINANCIAL STATEMENTS - NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS
FOR THE YEAR ENDED JUNE 30, 2017 - POUR L'EXERCICE CLOS LE 30 JUIN 2017

3. FINANCIAL INSTRUMENTS - Cont'd.

Market risk

Market risk is the risk that future cash flows of a financial instrument will fluctuate because of changes in market prices. Market risk is comprised of currency risk, interest rate risk and other price risk.

i) *Currency risk*

Currency risk refers to the risk that the Fund's operations or investment values will be affected by changes in foreign exchange rates. CAUT Academic Freedom Fund manages this risk through the implementation of prudent investment policies and investing in Canadian federal and provincial government and government agency bills and bonds.

ii) *Interest rate risk*

Interest rate risk refers to the risk that future cash flows associated with the instruments will fluctuate due to changes in market interest rates. The Fund manages the interest rate risk exposure of its fixed income securities by using a laddered portfolio with varying terms to maturity. The laddered structure of maturities helps to enhance the average portfolio yield while reducing the sensitivity of the portfolio to the impact of interest rate fluctuations.

iii) *Other price risk*

Other price risk refers to the risk that future cash flows associated with the instruments will fluctuate because of changes in market prices (other than those arising from currency risk or interest rate risk), whether those changes are caused by factors specific to the individual instrument or its issuer or factors affecting all similar instruments traded in the market.

The Fund is not exposed to other price risk.

3. INSTRUMENTS FINANCIERS - Suite

Risque de marché

Le risque de marché est le risque que les flux de trésorerie futurs à être tirés d'un instrument financier fluctuent en raison de facteurs liés au marchés. Le risque de marché est composé du risque de change, du risque de taux d'intérêt et du risque de prix autre.

i) *Risque de change*

Le risque de change est le risque que les opérations ou la valeur des placement du Fonds fluctuent à cause des changements dans les taux de change des devises étrangères. Le Fonds de la liberté académique de l'ACPPU gère ce risque par la mise en oeuvre de politiques d'investissement prudentes et en investissant dans des bons et des obligations des gouvernements canadien, provinciaux ou leurs agences.

ii) *Risque de taux d'intérêt*

Le risque du taux d'intérêt est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie à être tirés d'un instrument financier fluctuent en raison de changements dans les taux d'intérêts sur les marchés. Le Fonds gère le risque de taux d'intérêt de ses titres à revenu fixe en utilisant un portefeuille avec des dates d'échéance échelonnées. La structure du portefeuille avec des dates d'échéance échelonnées aide à améliorer le taux de rendement moyen du portefeuille tout en diminuant la sensibilité du portefeuille aux fluctuations de taux d'intérêts

iii) *Risque de prix autre*

Le risque de prix autre est le risque que la juste valeur des instruments financiers ou les flux de trésorerie à être tirés d'un instrument financier fluctuent en raison de variations des prix du marché (autre que celles dont la cause est le risque de change ou le risque de taux d'intérêt), que ces variations soit causées par des facteurs spécifiques à l'instrument financier, à son émetteur ou par des facteurs ayant effet sur des instruments similaires sur les marchés.

Le Fonds n'est pas sujet au risque de prix autre.

**CAUT ACADEMIC FREEDOM FUND/
LE FONDS DE LA LIBERTÉ ACADÉMIQUE DE L'ACPPU**

NOTES TO THE FINANCIAL STATEMENTS - Cont'd. - NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS - Suite

FOR THE YEAR ENDED JUNE 30, 2017 - POUR L'EXERCICE CLOS LE 30 JUIN 2017

3. FINANCIAL INSTRUMENTS - Cont'd.

Credit risk

The Fund is exposed to credit risk resulting from the possibility that parties may default on their financial obligations. The organization's maximum exposure to credit risk is the sum of the carrying value of its cash and investments. The organization's cash and investments are deposited with a Canadian chartered bank and as a result management believes the risk of loss on these items to be remote.

Liquidity risk

Liquidity risk is the risk that the Fund cannot meet a demand for cash or fund its obligations as they become due. The Fund meets its liquidity requirements by preparing and monitoring detailed forecasts of cash flow from operations, anticipating investing and financing activities and holding assets that can be readily converted into cash.

Changes in risk

There have been no significant changes in the Fund's risk exposures from the prior year.

4. RELATED PARTIES

Canadian Association of University Teachers (CAUT) is an association related by virtue of common control. CAUT has the same board of trustees as the Fund.

3. INSTRUMENTS FINANCIERS - Suite

Risque de crédit

Le Fonds est exposé à un risque de crédit par la possibilité que les partis pourraient faire défaut à leurs obligations financières. Le risque maximal auquel pourrait faire face le Fonds est la somme de son encaisse et ses placements. L'encaisse et les placements du Fonds sont déposés auprès d'une banque à charte canadienne et, par conséquent, la direction estime que le risque de perte sur ces instruments est minime.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que le Fonds ne sera pas en mesure de répondre à ses besoins de trésorerie ou de financer ses obligations lorsqu'elles arrivent à échéance. Le Fonds rencontre ses obligations de liquidité en préparant et en gardant compte des prévisions détaillées des flux de trésorerie, en anticipant ses activités d'investissement et de financement et en conservant des actifs qui peuvent être liquidés facilement.

Changement des risques

Il n'y a eu aucun changement dans l'exposition aux risques du Fonds depuis l'exercice précédent.

4. APPARENTÉS

L'Association canadienne des professeures et professeurs d'université (ACPPU) est une association apparentée en vertu de contrôle en commun. L'ACPPU et le Fonds partagent le même conseil d'administration.

**CAUT ACADEMIC FREEDOM FUND/
LE FONDS DE LA LIBERTÉ ACADÉMIQUE DE L'ACPPU**

**NOTES TO THE FINANCIAL STATEMENTS - Cont'd. - NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS - Suite
FOR THE YEAR ENDED JUNE 30, 2017 - POUR L'EXERCICE CLOS LE 30 JUIN 2017**

5. INVESTMENTS

Investments consist of the following:

	<u>2017</u>	<u>2016</u>
GIC's	\$ 1,051,425	\$ 1,032,116
Mutual funds	<u>35,036</u>	<u>208</u>
	<u>\$ 1,086,461</u>	<u>\$ 1,032,324</u>

Investments are managed by investment managers who are under the direction of the Board of Trustees. Fixed income securities consist of government and related agency bonds, federally insured guaranteed investment certificates, and mutual funds with Canadian banks and trust companies. The fixed income securities and GIC's have effective yields ranging from 2.20% to 2.90% with maturity dates between October 2017 and June 2022.

The Fund has an investment policy which requires that all funds be invested in Canadian federal and provincial government and government agency bills and bonds. Normally, the assets of the Fund are invested with an equal percentage maturing between one and five years. Securities with maturities of six to ten years may be purchased, provided that the total cost of the bonds purchased do not exceed 10% of the fund for any one year's maturity, nor 20% of the fund for all such extended maturities.

5. PLACEMENTS

Les placements se composent de ce qui suit:

	<u>2017</u>	<u>2016</u>	
CPG	\$ 1,032,116	\$ 1,032,116	CPG
Fonds communs de placement	<u>208</u>	<u>208</u>	Fonds communs de placement
	<u>\$ 1,032,324</u>	<u>\$ 1,032,324</u>	

Les placements sont gérés par des gestionnaires de portefeuille qui répondent au Conseil d'administration. Les titres à revenu fixe se composent d'obligations gouvernementales ou d'obligations d'agences reliées aux gouvernements, de certificats de revenu garanti assurés par le gouvernement fédéral et des fonds communs avec des banques et des fiducies canadiennes. Les titres à revenu fixe et les CPG portent des taux d'intérêt effectifs allant de 2,20% à 2,90% et viennent à échéance entre octobre 2017 et juin 2022.

Le Fonds a une politique d'investissement qui dicte que les fonds doivent être investis dans des obligations gouvernementaux fédéraux, provinciales ou leurs agences. Habituellement, les actifs du Fonds sont investis en pourcentages égaux dans des placements venant à échéance entre un et cinq ans. Des placements ayant des échéances entre six et dix ans peuvent être achetés, sous condition que le total du coût de ces bons ne dépasse pas 10% du fonds pour toute année d'échéance, ou 20% du fonds pour tous les placements à plus long terme.